
Contrat d'Animation Relais Déchets Economie Circulaire (CARDEC)

Syndicat d'Etudes et de Traitements de déchets en Meuse

43 rue du Rattentout
55320 DIEUE SUR MEUSE

[Voir le site internet](#)

Audrey Vallance

contact@smetmeuse.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

L'ADEME a souhaité promouvoir l'implication des collectivités dans une démarche d'animation de leur territoire allant au-delà de la prévention de la production des déchets et du périmètre traditionnel de la seule gestion des déchets ménagers et assimilés. Pour atteindre cet objectif, l'ADEME a proposé aux collectivités et syndicats intercommunaux un CARDEC (Contrat Animation Relais Déchets Economie Circulaire).

En 2018, le programme « Animation Relais Déchets Economie Circulaire » du SMET a été sélectionné par l'ADEME.

En parallèle, le SMET disposait déjà d'un programme local de prévention des déchets (depuis 2015).

Neuf collectivités (~100 000 habitants) sont adhérentes au SMET pour les compétences « études » et « traitement ». Le territoire est à majorité rural, à l'exception de l'agglomération du Grand Verdun (~28 000 hab).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Meilleure compréhension du sujet de la prévention des déchets par le grand public, et ouverture à l'économie circulaire.

Meilleur tri des usagers.

Résultats quantitatifs

Développement du compostage

- 6 sites de compostage autonome mis en place
- Réunions d'information préalables à un distribution de composteurs (2 EPCI concernés)
- 700 composteurs vendus sur tout le territoire
- Généralisation de la collecte différenciée des déchets verts en cimetières (2 EPCI concernés).
- 2 matinées de distribution de compost et broyat (avec stands de sensibilisation).
Expérimentation en vue de développer le broyage sur les territoires.

Animations prévention

- Création de deux cahiers d'activités. Le premier est destiné aux élèves de cycle 2 et le second aux élèves de cycle 3. Ces cahiers permettent aux enseignants de travailler en autonomie sur la thématique des déchets et du développement durable. Depuis la rentrée scolaire 2020, 300 cahiers ont été distribués.
- Création d'une exposition photo itinérante à destination du grand public.
- 1 armoire à dons déployée dans un village

Réduire l'enfouissement des déchets de déchetteries

- 1 caractérisation des bennes tout-venant en début de CARDEC.
- 1 enquête sur 8 déchetteries pour comprendre l'origine des erreurs de tri.
- 3 nouvelles filières de recyclage (pneumatique, huisseries et polystyrène)
- Révision de la signalétique sur 12 déchetteries. Les panneaux sont désormais plus grands, plus complets et plus clairs (les termes techniques ou imprécis ont été bannis)
- 1 application mobile créée pour réduire les erreurs de tri et permettre aux usagers d'anticiper le déchargement de leur véhicule

Résultats qualitatifs

Le lancement d'une étude prospective sur le traitement des déchets a permis une meilleure compréhension du sujet (réglementation, enjeux, stratégie politique) par nos élus.

Les collectivités ne disposant pas de solutions de réemploi/réutilisation, ont toutes démarré une réflexion pour y remédier.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Le CARDEC est la compilation de plusieurs actions sur différentes thématiques : prévention des déchets des ménages et des entreprises, tri à la source des biodéchets, innovations dans les collectes séparatives, valorisation des déchets, achats publics responsables,...

Planning

Le programme a été réalisé du 1 août 2018 au 31 juillet 2021 (3 années)

Moyens humains

Une commission consultative composée d'élus assure le pilotage du programme.

Au niveau du SMET, les actions ont été réalisées par :

- La chargée de traitement pour les projets d'ajout de nouvelles filières (mise en œuvre opérationnelle)
- La chargée de prévention pour la communication et les animations prévention
- Le directeur pour l'étude prospective sur la gestion des déchets en Meuse

Au sein des collectivités, 9 techniciens déchets se sont impliqués dans le projet (action prévention, relai communication, traçabilité des résultats, etc.).

Moyens financiers

Le CARDEC a permis le financement des actions de communication.

Une demande de subvention spécifique a été réalisée auprès de l'ADEME pour le financement de la campagne de caractérisation des bennes tout-venant.

Moyens techniques

Les locaux et les différents équipements de bureautique sont à disposition pour mener à bien ce programme.

Le véhicule de service du SMET a été utilisé pour permettre aux agents de se déplacer chez les adhérents (réunions, animation, enquête en déchetterie).

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La campagne de caractérisation en début de CARDEC a permis de fixer un objectif concret auprès des élus et des techniciens déchets : la réduction des erreurs de tri dans la benne tout-venant.

La mise en place de nouvelles filières a été facilitée par le fait que le SMET dispose de la compétence traitement des déchets.

Difficultés rencontrées

Les techniciens déchets, relais terrain à l'échelle d'une collectivité, sont pour la plupart affectés à d'autres thématiques (assainissement, GEMAPI, ...). De sorte, qu'ils ont peu de temps à consacrer à la prévention des déchets. Les délais de réalisation de projets ont donc parfois été allongés du fait de cette contrainte.

En 2020, le changement des élus du fait des élections (nécessite un temps de formation/adaptation).

La crise du covid qui nous a poussé à annuler des évènements (distributions de compost et broyat, etc.)

Recommandations éventuelles

Oser l'expérimentation avant de généraliser une action.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | COMPOSTAGE | SIGNALÉTIQUE | COLLECTIVITES LOCALES | COMPOSTAGE AUTONOME EN ETABLISSEMENT | COLLECTE SEPARÉE | ENQUÊTE

Dernière actualisation

Décembre 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Alessia VILASI

alessia.vilasi@ademe.fr

Direction régionale Grand Est